



Commission scolaire
du Fleuve-et-des-Lacs

Comité exécutif

SÉANCE DU 1^{er} SEPTEMBRE 2009 Volume 12 - numéro 2

Procès-verbal de la séance régulière du comité exécutif de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs tenue à la salle des commissaires le 1^{er} septembre 2009 à 19 h 30 au 14, rue du Vieux-Chemin à Cabano.

Sont présents : Mesdames Anne Basque, Marie-Jeanne Lebel, Louise Malenfant, messieurs Alexandre Ancil-Bruneau, France Dubé, Jean-Pierre Gagnon, Guilmont Pelletier, commissaires, ainsi que madame Johanne Brousseau et monsieur Yves Breton, représentants du comité de parents.

Sont aussi présents : Monsieur Serge Pelletier, directeur général, mesdames Lucie Bossé, Louise Cassinat, Diane Valcourt, messieurs Charles-Aimé Bélanger, Claude Breault, Ghislain Morin, commissaires, monsieur Daniel Beaulieu, directeur général adjoint, et Catherine Boulay, secrétaire générale.

PRÉSIDENCE

Cette séance est tenue sous la présidence de monsieur Guilmont Pelletier, président.

OUVERTURE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, monsieur Guilmont Pelletier, président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

et résolu : **IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Louise Malenfant,

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Vérification des présences
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 18 août 2009 - # 1
- 5.0 Correspondance
- 6.0 Direction générale
 - 6.1 Entrée des écoles 2009-2010
 - 6.2 Comités de la Commission scolaire
 - 6.3 Abolition d'un poste - personnel de soutien
 - 6.4 Ouverture d'un poste - personnel de soutien
- 7.0 Varia
 - 7.1 Dossier des commissaires
 - 7.2 Fête des retraités
 - 7.3 Bilans financiers des conseils d'établissement
- 8.0 Naissances et/ou condoléances
- 9.0 Période de questions
- 10.0 Prochaine séance
- 11.0 Clôture

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-384-CE)

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 AOÛT 2009 - # 1

résolu : **IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Anne Basque, et

QUE la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance du 18 août 2009 - # 1, puisque les commissaires en ont reçu copie au moins 6 heures avant la tenue de la présente séance;

QUE le procès-verbal soit adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-385-CE)

CORRESPONDANCE

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, rappelle la parution du bulletin express «Commissaires», volume 42, numéro 1 du 21 août 2009.

LU la lettre de monsieur Louis Fiset, président de la Société d'histoire et de généalogie de Trois-Pistoles, qui demande le renouvellement, par la Commission scolaire, de sa contribution financière pour l'année 2009. Celle-ci, d'une valeur de 40 \$, prend la forme d'un encart publicitaire de la grandeur «carte d'affaires» dans la revue "L'Écho des Basques".

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Louise Malenfant, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs renouvelle sa participation à la Société d'histoire et de généalogie de Trois-Pistoles pour l'année 2009 et paie sa contribution de 40 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-386-CE)

LU la lettre de monsieur Gilbert Scantland, directeur général de la Conférence régionale des élu(e)s «CRÉ» Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, qui autorise le versement d'une contribution de 50 000 \$ pour la réalisation du projet «Financement des petits groupes et mobilité des programmes en formation professionnelle - An 2».

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT la contribution de la Conférence régionale des élu(e)s «CRÉ» Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, par le versement d'une contribution de 50 000 \$, pour la réalisation du projet «Financement des petits groupes et mobilité des programmes en formation professionnelle - An 2»;

CONSIDÉRANT le protocole d'entente qui découle du versement de cette contribution;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur France Dubé, et résolu :

D'autoriser le directeur général, monsieur Serge Pelletier, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs, le protocole d'entente qui détermine les différentes modalités de versement de la subvention de 50 000 \$ par la Conférence régionale des élu(e)s (CRÉ) Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-387-CE)

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, présente aux commissaires les communications que la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, madame Michelle Courchesne, a acheminé à l'ensemble des enseignants et aux parents d'élèves.

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, rappelle la parution du journal «L'Horizon», volume 2, numéro 8 d'août 2009.

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, présente les communications qui ont été adressées à l'ensemble du personnel des établissements scolaires, les services de garde, les centres de services, l'éducation des adultes, formation professionnelle et service aux entreprises, MFR; aux parents d'élèves de la Commission scolaire et à l'ensemble des directions d'établissement et directions de service à propos des dispositions à prendre concernant la pandémie anticipée de grippe A (H1N1).

ENTRÉE DES ÉLÈVES 2009-2010

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, souligne que la rentrée scolaire 2009-2010 se vit bien et que la clientèle de niveau préscolaire a tendance à augmenter par rapport aux prévisions. On devra donc suivre de près l'évolution des groupes pour déterminer si l'ajout de ressources s'avère nécessaire.

La clientèle du primaire est plutôt stable par rapport aux prévisions et nous vivons effectivement une diminution de la clientèle au niveau du secondaire. Toutefois, pour cette dernière clientèle, on prévoit connaître une progression d'ici 3 ans.

Les commissaires délibèrent sur le sujet.

COMITÉS DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, explique que les nouvelles dispositions prévues à la loi 88 seront mises en place graduellement. Celles qui réfèrent, entre autres, à la mise sur pied des différents comités de la Commission scolaire : déontologie; ressources humaines; finances; transport.

Monsieur Pelletier recommande donc d'aborder ce sujet en même temps que l'élection des membres du comité exécutif. En effet, le mandat de 2 ans des membres viendra à échéance en novembre prochain. On aura donc, à ce moment, une meilleure vue d'ensemble pour effectuer les nominations au niveau des divers comités.

Quant au dossier du «Protecteur de l'élève», selon les dernières informations disponibles, le règlement qui rendrait en vigueur son application en est toujours à l'étape de la consultation. Donc, il n'est toujours pas adopté par le législateur. On comprend que les commissions scolaires auraient jusqu'au mois de novembre 2009 pour en nommer. Il s'agit donc d'un dossier qui doit revenir devant le conseil de commissaires au cours des prochains mois.

ABOLITION D'UN POSTE - PERSONNEL DE SOUTIEN

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, souligne, qu'avec la prise de retraite d'un concierge de nuit à l'École secondaire de la Vallée-des-Lacs, il y a lieu de revoir la répartition des services d'entretien pour les écoles primaire et secondaire de la Vallée-des-Lacs, l'Étincelle et La Source. Il recommande donc de procéder à l'abolition du poste de concierge de nuit (- 9275 m²) à 38,75 heures/semaine.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT que le poste de concierge de nuit (- 9275 m²) à 38,75 heures/semaine à l'École secondaire Vallée-des-Lacs est devenu vacant suite à la prise de retraite de monsieur Gervais Gagnon;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de revoir la répartition des services d'entretien dans les écoles en fonction de l'évolution des besoins;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-Pierre Gagnon, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs abolisse le poste de concierge de nuit (- 9275 m²), à 38,75 heures/semaine, à l'École secondaire Vallée-des-Lacs à compter du 25 août 2009.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-388-CE)

OUVERTURE D'UN POSTE - PERSONNEL DE SOUTIEN

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, recommande, avec la révision des besoins au niveau des services d'entretien pour les écoles primaire et secondaire de la Vallée-des-Lacs, l'Étincelle et La Source, d'ouvrir un poste d'ouvrier certifié d'entretien (38,75 heures/semaine).

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT que l'abolition du poste de concierge de nuit (- 9275 m²), à 38,75 heures/semaine, à l'École secondaire Vallée-des-Lacs à compter du 25 août 2009;

CONSIDÉRANT la révision des besoins au niveau des services d'entretien pour les écoles primaire et secondaire de la Vallée-des-Lacs, l'Étincelle et La Source;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-Pierre Gagnon, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs ouvre un poste d'ouvrier certifié d'entretien (38,75 heures/semaine) à compter du 25 août 2009 pour les écoles primaire et secondaire de la Vallée-des-Lacs, l'Étincelle et La Source.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-389-CE)

DOSSIER DES COMMISSAIRES

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, passe en revue les documents déposés aux commissaires séance tenante.

FÊTE DES RETRAITÉS

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, informe les commissaires que la rencontre pour souligner la prise de retraite au 30 juin 2009 de 23 employés aura lieu le 29 septembre prochain. Il souligne qu'on profitera de l'occasion pour inviter également les commissaires qui ont terminé leur mandat au début de l'année dernière. Une invitation sera éventuellement acheminée.

BILAN FINANCIER DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT

On demande des précisions concernant l'application du pourcentage réservé à même les surplus excédentaires des budgets des conseils d'établissement afin d'établir un fonds pour la formation des parents membres des conseils d'établissement.

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, rappelle que les dispositions ont été adoptées au niveau des cadres de référence pour la gestion des budgets des conseils d'établissement et que le fonds pour la formation des parents membres des conseils d'établissement est opérationnel pour l'année scolaire 2009-2010.

NAISSANCES ET/OU CONDOLÉANCES

Les listes des messages de naissances et de condoléances acheminés par la Commission scolaire sont déposés séance tenante.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

PROCHAINE SÉANCE

Le 15 septembre 2009 au lieu ordinaire des séances.

CLÔTURE

monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par le président,

QUE la présente séance soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-390-CE)

(SIGNÉ)

Monsieur Guilmont Pelletier, président

(SIGNÉ)

Madame Catherine Boulay, secrétaire générale